

LE TRIPARTISME...

On croit rêver, nous voilà revenus plus d'un demi-siècle en arrière.

Dans la période incertaine de la libération où l'Allemagne fut (provisoirement) vaincue et où, grâce à Staline l'essentiel de l'héritage de Vichy a été maintenu, le stalinien Maurice Thorez fut, par De Gaulle, promu Ministre d'Etat.

Nous avons, alors, connu le «tripartisme» et, sur le plan syndical, la main-mise des staliniens sur la «vieille C.G.T. » qui devait conduire à la scission. A l'époque, les staliniens usaient de mots d'ordre qui avaient, au moins, le mérite de la clarté, entre autres: *«produire, produire, revendiquer ensuite»* ou, mieux encore, *«la grève est l'arme des trusts!!!»*.

Il est vrai que, dans le même temps, on leur doit l'invention d'un «*Front National*» dont le mot d'ordre était: *«France d'abord»*.

Aujourd'hui, avec un vocabulaire légèrement modernisé, on retrouve les mêmes mystifications. Sinon, comment expliquer l'aide apportée au gouvernement par Thibault avec *«les grèves carrées»* et sa singulière revendication de la présence de représentants de l'Etat (au nom du dialogue social?) à la table des négociations entre employeurs et syndicats de salariés.

Il est vrai que, de son côté, François Hollande a éprouvé le besoin, au nom du parti «socialiste» d'appeler, in extremis, cheminots et agents de la RATP, à la reprise du travail!

Les voilà : les «jaunes», les vrais, les briseurs de grèves que les travailleurs commencent à vomir.

Et ce n'est pas fini!

Alexandre HEBERT

CONGRES DE L'U.D.29:

Le 1er décembre s'est tenu, à Brest, sous la présidence de Marie Suzie Pingier, secrétaire confédérale, le 20ème Congrès de l'U.D.C.G.T-F.O. du Finistère. Le rapport moral, présenté par le secrétaire général, Marc Hébert, a été approuvé à la quasi unanimité. Il en a été de même pour la résolution générale qui affirme notamment:

«60 ans après la scission d'avec une CGT inféodée à un courant politique, la conception du syndicalisme indépendant incarnée par la CGT-Force-Ouvrière est on ne peut plus indispensable.

Le congrès rejette totalement la notion de syndicalisme rassemblé, intersyndicale permanente, syndicalisme d'accompagnement,etc...

C'est pour cette raison que le congrès de l'UDFO 29 s'est opposé à l'adhésion de la confédération CGT-FO à la CSI et que de nombreux syndicats ont voté contre la référence à notre adhésion à la CSI au chapitre 3 des statuts confédéraux. Le congrès considère que la CES n'a rien à voir avec le syndicalisme que nous prétendons incarner et demande à ce que des dispositions claires et non équivoques soient prises envers la CES et qu'un projet de recréer une structure syndicale libre et indépendante, tant à l'international qu'au niveau de l'Europe, soit mise en œuvre...

Au regard des attaques annoncées en matière de retraite, sécurité sociale, code du travail et, à l'heure où le corporatisme s'étend dangereusement avec le soutien affirmé du syndicalisme d'accompagnement le congrès appelle les salariés à s'organiser pour une riposte commune d'ampleur.

Le Congrès considère que la revendication adoptée par le XXIème congrès confédéral: «l'objectif d'un retour aux 37,5 annuités demeure la revendication...» constitue une référence et un point d'appui pour tous les salariés».

Très beau congrès au cours duquel environ 200 délégués ont pu, en toute liberté, et sans recours à la langue de bois, exposer les difficultés auxquelles, grâce à la politique dictée par Bruxelles, sont confrontés les travailleurs.

Les secrétaires des U.D. voisines sont venus apporter leur soutien et leur accord à l'U.D. du Finistère.

Il reste à espérer que le Bureau Confédéral de la CGT-FO, et ses alliés, en tiendront compte!

Alexandre HEBERT.

AUTRES TEMPS, AUTRES MOEURS! IL Y A 60 ANS, LA SCISSION...

Il y a maintenant 60 ans, la CGT connaissait sa troisième scission. On a écrit beaucoup de choses sur cet événement. Aujourd'hui encore, pour certains, elle aurait été le fruit de la guerre froide ou née de la volonté de l'impérialisme américain. Bien entendu, la vérité est toute autre!

A un moment où dans l'Europe impériale, certains, sous la houlette de Bernard Thibault, goûtent aux joies frelatées du «syndicalisme rassemblé», il m'a semblé opportun d'apporter un témoignage irrécusable sur les raisons qui ont provoqué trois scissions dans notre CGT.

Ci-dessous l'intégralité d'un échange de correspondance avec Robert Bothereau qui fut le premier secrétaire général de la CGT-FO.

Alexandre HEBERT.

Beaugency, le 3 février 1976,

Mon cher Hébert,

Tu vieillis et manques de mémoire. Ou plutôt tu racontes mal. Dans ta «Lettre ouverte à Marie-Noëlle Thibault», tu écris: «les camarades Jouhaud et Bothereau étaient opposés à la scission». Je n'ai pas à me faire l'interprète des sentiments de Jouhaux (avec un x) à cette époque. Mais je suis bien placé pour ce qui est des miens.

Les choses sont beaucoup moins simples que tu ne le dis et que ton affirmation laisse entendre. Souviens-toi. Au début de ce processus j'ai pensé - et beaucoup d'autres aussi pensaient - à un possible redressement au sein de la C.G. T. Il n'était pas question de scission mais de reconquête.

Puis les choses évoluèrent. Ceux qui ne suivaient que leurs impulsions étaient pour le départ immédiat. Ceux qui essayaient de mieux manœuvrer - dont j'ai la faiblesse de croire que j'étais - et qui voyaient venir inévitable la cassure de la CGT - ceux-là considéraient qu'elle serait d'autant plus bénéfique à terme que le plus grand nombre possible d'adhérents suivraient notre départ. Il fallait le temps.

C'est cette divergence de tactique qui fait que l'histoire impartiale, si elle était écrite, retiendrait deux phénomènes: en premier lieu des «départs» (Mourguès dans les P. T. T., Laurent chez les cheminots, par exemple) et, dans une seconde phase «la scission» proprement dite, concrétisée par la démission d'une partie du bureau confédéral.

Tu étais du premier lot j'étais du second. A mon sens, vous alliez trop vite. A ton sens, nous allions trop lentement. Mais ceci rappelé, rien ne peut permettre d'écrire tout bonnement «Bothereau était opposé à la scission». Ce jugement serait faux. La vérité étant que j'en fus l'un des acteurs « au sommet». L'un des acteurs, pas l'un des responsables, la responsabilité foncière en incombant aux éléments communistes lancés à l'assaut de notre syndicalisme et réussissant à le coiffer.

Je pense, mon cher Hébert, que nous sommes bien d'accord sur tout ceci. Laisse-moi ajouter que tu me connais je pense assez pour te refuser à croire que j'aurais accepté d'être le secrétaire général que je fus, d'une organisation dont j'aurais - étant «contre la scission» - réprouvé l'existence.

Bien à toi,

Robert BOTHEREAU.

Nantes, le 13 février 1976,

Mon cher Bothereau,

Je suis heureux que tu prêtes attention à ce que j'écris, encore que ma lettre à Marie-Noëlle Thibault n'ait aucune prétention historique.

Je te remercie donc de la peine que tu prends de préciser les choses. Cela étant dit, je décline toute responsabilité dans la façon dont l'Ouest-Syndicaliste a orthographié le nom de Jouhaux. Je n'y suis pour rien et le linotypiste a dû se tromper de général!

Sur le fond, j'ai toujours cru que Jouhaux et toi-même (la fraction «confédérée» du Bureau Confédéral) étiez pour le maintien de l'unité syndicale.

Cette conviction se fonde sur le fait qu'on m'a toujours dit qu'à la réunion qui décida de la scission (à laquelle je n'assistais pas) vous auriez voté contre. Mais il est bien évident que l'on peut être contre l'opportunité d'un acte, sans, pour autant, en contester la nécessité. Ce qui m'amène à te préciser ma pensée sur un point - mais ce doit être aussi la tienne. Un militant syndicaliste peut être en désaccord avec ses camarades sur des questions tactiques et la décision prise, accepter de se charger d'en assurer l'application dès lors que celui-ci ne remet pas en cause les principes!

Cela étant tu as raison d'écrire que «j'étais du premier lot». Personnellement, je n'ai jamais cru l'unité syndicale possible avec les staliniens ou avec les catholiques. Dès 1944, j'étais convaincu de la nécessité de la scission.

Aujourd'hui encore, avec le recul du temps, je pense que nous n'avons aucune autre possibilité que de recourir à la scission, en dépit des problèmes qu'un tel acte pose toujours. Je demeure viscéralement hostile à toute idée d'unité organique et je suis profondément convaincu que notre «mission historique» est de maintenir et de développer le syndicalisme ouvrier incarné dans la CGT-FO.

Je m'aperçois que je me suis laissé aller à un lyrisme qui peut sembler un peu pompier. Tu voudras bien m'en excuser, mais à défaut de la forme, je reste ferme sur le fond!

Nous nous verrons le 1er mars à Orléans. Cordialement à toi et à ton épouse.

Alexandre HEBERT.
